

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 34 (1942)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

34^{me} année

Novembre 1942

N° 11

L'évolution des effectifs de l'Union syndicale suisse au cours des 60 dernières années.

I.

Plus les statistiques s'étendent sur une longue période et plus la précision et l'utilité de leurs indications augmentent. C'est pourquoi un voyage dans la « machine à explorer le temps » nous semble propre à compléter nos statistiques annuelles et à en compléter les enseignements. L'année 1942 se prête tout particulièrement à une telle exploitation. Au début de la première guerre mondiale, l'Union syndicale suisse (voir tableau 1) avait derrière elle une longue période d'augmentation — assez régulière — des effectifs.

Dès le début des hostilités, cette évolution devient instable et il n'est plus possible de la comparer à celle qui l'a précédée. Il faut attendre jusqu'en 1925 pour enregistrer de nouveau une certaine stabilité, interrompue après peu de temps par la crise économique 1930/1936, puis par la nouvelle guerre mondiale. Si l'on considère que cette crise économique a atteint une ampleur et une acuité sans précédent, on conviendra que le recul des effectifs — en regard du fléchissement constaté au cours de la dépression économique qui a suivi la guerre de 1914/18 — est extrêmement faible. Quant aux deux premières années des deux guerres mondiales, elles revêlent les mêmes symptômes. Dans les deux cas, la première année (civile) de guerre, ensuite de la mobilisation, des difficultés initiales d'adaptation aux conditions économiques nouvelles, provoque une régression, mais qui se trouve corrigée à la fin de la seconde année.

Lorsqu'on cherche à déterminer les facteurs les plus importants de la fluctuation des effectifs au cours des 60 dernières années, c'est-à-dire depuis la fondation de l'Union syndicale suisse, il faut faire une différence entre les mobiles qui résident *dans le mouvement lui-même*, dans sa nature, dans sa structure et ceux qui sont inhérents au *caractère économique* de l'organisation syndicale, élément de l'économie nationale.